

Tarif des douanes

Pendant des années, l'ancien gouvernement libéral a négocié au détriment de l'agriculture. Il a accordé au nom du grand pays agricole qu'est le Canada des concessions tarifaires pour l'agriculture. Il a ainsi avantagé d'autres secteurs qui jouissaient d'une forte protection tarifaire. Nous avons donc dû travailler dur. Nous sommes allés jusqu'à faire passer le Canada pour un saint en matière de tarif—pour les produits agricoles. L'agriculture canadienne, contrairement à celles d'autres pays, n'avait aucune protection.

Cela me rappelle la négociation Kennedy. Voici ce qui nous est arrivé. Ces négociations ont amené la suppression du droit sur les pommes pendant une période de huit ans. Que nous est-il arrivé? Les négociations terminées, la délégation canadienne est rentrée et l'ancien ministre des Finances s'est empressé d'abolir complètement les droits d'importation sur les pommes. Il a assuré aux agriculteurs que les États-Unis feraient de même. Quand il est allé prier les États-Unis de faire comme lui, ils lui ont expliqué ce que c'était que négocier pour eux. Ils n'ont pas supprimé leur droit. Nous n'avions rien, ils avaient quelque chose. Ce sont des choses de ce genre qui se sont produites dans l'agriculture canadienne. Nous étions à peine informés de ce qui se passait pendant les négociations. Il était extrêmement difficile d'obtenir des renseignements. Des organismes comme le Canadian Horticultural Council et bien d'autres ont essayé pendant des années d'obtenir des conditions qui seraient favorables à l'agriculture canadienne.

Je dois admettre que le bill fait beaucoup pour améliorer la situation, mais il ne fait pas tout ce qui est nécessaire. Il ne nous assure pas de protection identique à celle dont jouissent d'autres pays qui ont une agriculture développée. Il ne nous assure certainement pas une protection aussi complète que celle dont jouit l'Australie. Celle-ci participe aux négociations tarifaires, et si elle n'aime pas tel ou tel produit, elle prend des mesures pour en interdire complètement l'importation; elle ne lui laisse même pas passer la frontière. Je n'aime pas les concessions que nous lui avons faites en ce qui concerne les poires en conserves. Je ne sais pas exactement quelles concessions lui ont été accordées.

M. Breau: On en a fait dans le domaine des cerises.

M. Whittaker: J'espère que ces concessions ne sont pas trop avantageuses. Le député a parlé des cerises. L'ancien ministre de l'Agriculture a dit que nous avons exporté des cerises en Australie.

M. Breau: Crosbie a dit: «Des cerises».

M. Whittaker: Jamais de la vie. Ils n'en ont pas voulu; ils les ont refusées.

M. Breau: Votre ministre a dit cela.

M. Whittaker: Bon, d'accord.

Une voix: Pourquoi le croyez-vous maintenant?

M. Breau: Je ne le crois pas, et lui non plus.

M. Whittaker: Peut-être le député voudra-t-il prendre la parole lorsque j'en aurai terminé. Parfois il prononce d'excellents discours. Je conviens avec le député de Peace River (M. Baldwin) que les décrets du conseil et les règlements sont adoptés sans qu'il y ait eu consultations et sans qu'on tienne compte de la réalité. Cette pratique doit prendre fin.

L'ancien ministre de l'Agriculture a rapporté ce que le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a dit il y a quelques mois à propos des droits de douane. L'ancien gouvernement nous a légué le chaos lorsqu'il a déclenché les élections. Nous avons dû mettre de l'ordre là-dedans.

M. Whelan: Oh, oh!

M. Whittaker: Ce projet de loi a été présenté quatre à six semaines avant qu'on déclenche les élections. Pourquoi ne l'a-t-on pas mis en délibération? Pourquoi la Chambre ne l'a-t-elle pas adopté? Elle ne se serait pas fait prier pour le faire, et rapidement. Mais on ne l'a pas mis en délibération. On en a fait la concession au ministre pour qu'il reste tranquille. Son gouvernement ne voulait sûrement pas le mettre à l'étude. Puis, les élections ont été déclenchées. Une fois la saison des fruits arrivée, ce fut la confusion la plus complète, et il a fallu mettre de l'ordre dans tout cela.

M. Whelan: C'est faux.

M. Whittaker: Je puis dire au député que je n'ai jamais vu personne agir aussi vite que le cabinet actuel. Il a mis de l'ordre dans tout cela, remis les choses en place.

M. Whelan: Dites-nous donc ce qu'ils ont fait.

M. Whittaker: Le ministre de l'Agriculture y a été pour beaucoup.

M. Breau: Heureusement que Ray n'en était pas responsable: ils auraient fait faillite.

M. Whittaker: Je puis dire au député que le ministre a été très utile à cause de l'ascendant qu'il exerce sur le cabinet. Le président du Conseil privé et ministre du Revenu national (M. Baker), chargé de percevoir la douane une fois le bill adopté, a aussi été mêlé à l'affaire. Il a agi d'une manière rapide, sûre et décisive. Le ministre de l'Agriculture a dû intervenir et émettre des communiqués de presse.

● (2120)

Nous avons entendu des députés parler de surcharges. Nous n'avons pas demandé de surcharge depuis bien des années. La première fois où j'ai participé à une demande de surcharge, c'était en 1955, et nous n'avons absolument rien obtenu. On n'a pas imposé de surcharge avant les élections. Nous n'avons pas obtenu de surcharge parce que, je crois, le ministre de l'Agriculture de l'époque n'a pu synchroniser les cinq pistes de son cirque, et j'entends par là les cinq ministères en cause. Notre ministre de l'Agriculture (M. Wise) a réussi en très peu de temps à obtenir des résultats très favorables aux consommateurs et aux producteurs agricoles.

Le député d'Essex-Windsor dit qu'il faudra 20 jours pour mettre une surcharge en vigueur. Le ministre, étant honnête, dit qu'il faudra peut-être jusqu'à 20 jours, même en travaillant à la vitesse avec laquelle on a corrigé, à la fin de juin dernier, le gâchis laissé par le gouvernement précédent. Nous n'avons pas à nous inquiéter de lenteur en matière de questions agricoles en ce moment-ci. Ce qui peut être fait le sera.